

Communiqué du 17/11/2015

Après la campagne médiatique contre le harcèlement, la ministre a lancé une nouvelle opération de communication sur le thème de la mixité sociale au collège.

### **Des bons sentiments et une nouvelle mystification :**

Najat Vallaud Belkacem, qui a redécoupé en décembre dernier la carte de l'éducation prioritaire, a-t-elle l'intention de réintégrer dans le réseau éducation prioritaire les dizaines d'écoles et d'établissements qui en sont sortis ? A-t-elle l'intention de restituer à ces établissements les moyens qu'ils ont perdus ?

En aucun cas. D'ailleurs, le budget éducation 2016 se traduit par 3000 départs en retraite non remplacés.

La ministre, dit-elle, entend agir contre toutes les formes de ségrégation.

Alors, il est urgent de retirer la réforme du collège, qui supprime 400 heures de cours disciplinaires sur toute une scolarité au collège, qui fait disparaître les classes bilingues, les classes Euro, l'enseignement des langues anciennes... Remettre en cause l'instruction, priver les élèves de centaines d'heures de cours ne peut avoir d'autre effet que de remettre davantage en cause l'égalité des droits : ce qui n'est plus enseigné à l'école n'est plus accessible qu'aux enfants que leur naissance et leur origine favorisent.

La formation professionnelle est régionalisée. Régions et entreprises poussent à la création de campus des métiers qui livrent dans les faits des milliers d'élèves au privé. Oubliées les grandes déclarations généreuses, la réalité de la politique ministérielle apparaît ici sous son vrai jour. Emmanuel Macron et le MEDEF peuvent se réjouir et cela n'a rien à voir avec on ne sait quelle « mixité sociale ».

### **Derrière la mystification, de nouvelles attaques ?**

Sans évidemment le dire à ce stade, la ministre songe-t-elle, au moyen de fusionner, de globaliser, donc à terme de supprimer des enseignements, des établissements ? On ne peut que se poser la question à l'heure où la réforme territoriale impose des mutualisations de services entiers, programme leur disparition, à l'heure où la cour des comptes, à chaque fois chaleureusement approuvée par la ministre, remet rapport sur rapport pour dénoncer le coût « exorbitant » de l'école et recommander toujours plus de coupes.

Difficile enfin de ne pas voir dans ce nouveau chantier une tentative pour aller plus loin dans la territorialisation, et dans l'ouverture de l'école à tous les groupes de pression, puisque dans les secteurs retenus par le ministère pour être expérimentaux, tous les « acteurs locaux » seront associés : éducation nationale, élus, associations, parents, entreprises...

Pour la FNEC FP FO, l'urgent c'est l'arrêt des contre réformes, l'abrogation de la réforme du collège et de la réforme des rythmes scolaires, c'est la création de tous les postes nécessaires.